

ACTIVITÉS SPORTIVES MUNICIPALES

de 4 ans à 14 ans

VACANCES DE PRINTEMPS

DU 7 AU 17 AVRIL 2026

Inscriptions en ligne sur le portail familles



    VilleAnnecy
www.annecy.fr

ANNECY

PISCINE

LIEU	ÂGE	2 SEMAINES OBLIGATOIRES DU 7/04 AU 17/04
------	-----	--

APPRENTISSAGE - AISANCE AQUATIQUE

Sans niveau - niveaux Crevette argent ou or en cours

Jean Régis	4 à 6 ans	9h/9h50
Jean Régis	4 à 6 ans	10h/10h50
Jean Régis	4 à 6 ans	17h/17h50
L'Île Bleue	4 à 6 ans	9h/9h50

APPRENTISSAGE

5 à 6 ans niveau Crevette ou acquise.

7 ans et + sans niveau, niveaux Truite argent ou or en cours

Jean Régis	5 à 12 ans	9h/9h50
Jean Régis	5 à 12 ans	10h/10h50
Jean Régis	5 à 12 ans	17h/17h50
L'Île Bleue	5 à 12 ans	9h/9h50

PERFECTIONNEMENT (4 nages inclus)

Niveau Truite d'or (au minimum) obligatoire ou attestation certifiée par un professionnel

Jean Régis	6 à 12 ans	9h/9h50
Jean Régis	6 à 12 ans	10h/10h50

TARIFS FORFAITAIRE Piscine	HABITANTS D'ANNECY	HABITANTS HORS ANNECY
AISANCE AQUATIQUE APPRENTISSAGE DE LA NATATION	GRATUIT	100 €
PERFECTIONNEMENT		
	de 12,50 € à 100 €	110 €

PAS DE SÉANCE

■ JOURS FÉRIÉS

> 6/04/26



DU LUNDI AU VENDREDI 8H30/12H ET 13H30/16H30

Piscine Jean Régis

90 chemin des Fins Nord - Annecy
04 85 46 77 40

Centre nautique de l'Île Bleue

10 avenue Jean Clerc - Seynod
04 85 46 77 50

À PRÉVOIR

- Bonnet de bain obligatoire,
- Tenue adaptée (short de bain interdit),
- Lunettes de piscine
- Livret de natation du niveau des enfants (Crevette, Truite, Dauphin...),
- Confirmation d'inscription.

– La participation des enfants à toutes les séances du cycle est exigée.

– Les vestiaires des piscines sont **accessibles 15 minutes** avant le début de chaque séance.

– **Aucun retard au cours n'est accepté.**

– **1 inscription par enfant** pour le cycle des vacances.

L'**aisance aquatique** est une démarche labellisée pour prévenir les risques de noyade.



GYMNASE

LIEU	ÂGE	DU 7/04 AU 10/04	DU 13/04 AU 17/04
------	-----	---------------------	----------------------

ESCALADE KIDS

Mermoz	5 à 6 ans	15h15/16h45	15h15/16h45
Mermoz	6 à 7 ans	13h30/15h	13h30/15h

ROLLER

Teppes	7 à 8 ans	9h30/11h30	9h30/11h30
--------	-----------	------------	------------

TIR À L'ARC

Mermoz	8 à 11 ans	10h/12h	10h/12h
--------	------------	---------	---------

PLEINE NATURE

LIEU	ÂGE	DU 7/04 AU 10/04	DU 13/04 AU 17/04
------	-----	---------------------	----------------------

VTT*

Semnoz	10 à 12 ans	-	13h30/16h30
--------	-------------	---	-------------

ORIENTATION*

Semnoz	10 à 12 ans	13h30/16h30	-
--------	-------------	-------------	---

ESCALADE*

Semnoz Grande Jeanne	11 à 14 ans	13h30/16h30	13h30/16h30
----------------------------	-------------	-------------	-------------

*Départ et retour à la Base nautique des Marquisats

TARIFS FORFAITAIRES

GYMNASE PLEINE NATURE

- HABITANTS D'ANNECY : de 5 € à 45 €
(en fonction des revenus)
- HABITANTS HORS ANNECY : 49,50 €

LES INFOS PRATIQUES PORTAIL FAMILLES

Retrouvez toutes les informations concernant les activités sportives.



Gymnase Mermoz

18 rue du Jourdil - Cran-Gevrier

Gymnase des Teppes

8 rue des Edelweiss - Annecy

À PRÉVOIR

- Tenue de sport,
- Chaussures de sport propres,
- Gourde nominative.

Matériels spécifiques et de sécurité fournis par la Ville.

PAS DE SÉANCE

■ JOURS FÉRIÉS

> 6/04/26

À PRÉVOIR

- Tenue adaptée,
- Vêtements de pluie et de rechange,
- Lunettes de soleil avec système d'attache (cordelette),
- Crème solaire,
- VTT : gants de protection,
- Gourde ou poche à eau.

Matériels spécifiques et de sécurité fournis par la Ville.



RDV base nautique des Marquisats

33 rue des Marquisats - Annecy



MODALITÉS D'INSCRIPTION



OUVERTURE DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS

DÈS 8H30

À PARTIR DU LUNDI 23/02/2026

HABITANTS D'ANNECY

DÈS 8H

À PARTIR DU LUNDI 2/03/2026

HABITANTS HORS ANNECY

DÈS 8H30

À PARTIR DU LUNDI 9/03/2026

DATE DE CLÔTURE

À 17H30

MARDI 31/03/2026

Inscriptions en ligne sur le **PORTAIL FAMILLES**

ou sur place, inscriptions dans les piscines ou à l'accueil des Directions Sports (Mairie d'Annecy-le-Vieux).

À partir du 2^{ème} jour, inscription selon les horaires d'ouverture de l'établissement.

INSCRIPTIONS EN LIGNE
sur le **PORTAIL FAMILLES**
www.annecy.fr puis →



PORTAIL FAMILLES

1 DOSSIER ADMINISTRATIF

cliquer sur "**Créer une inscription**"

dépôt possible 5 jours ouvrables avant la date d'inscription de chaque trimestre et vacances scolaires.

2 RÉSERVER UNE ACTIVITÉ

cliquer sur "**Réservation/agenda**" uniquement à partir des dates d'inscription.

3 CLÔTURE ET JUSTIFICATIF D'INSCRIPTION

Fermeture des réservations 5 jours avant le début du cycle, 17h30.

Justificatif à télécharger. Cliquer sur Tableau de bord, édition de document > télécharger l'attestation.

INFOS PRATIQUES

Accompagnement administratif possible par téléphone ou directement à la direction des Sports et à la piscine Jean Régis (horaire d'ouverture administrative).

Pour toutes questions, aide à la création de mon espace personnel, modification de mon profil, réservation d'inscription, s'appuyer sur la rubrique : Infos pratiques.



**Calcul du tarif
en automatique**

Il est possible d'automatiser le calcul en autorisant la Ville à enregistrer directement auprès de l'Etat les revenus fiscaux du foyer ainsi que le nombre de part.
Sinon l'avis d'imposition 2025 sur revenus 2024 est à présenter.

LE DOSSIER ADMINISTRATIF

(obligatoire pour une première inscription depuis septembre 2025)

IL COMPREND LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- ☐ fiches de renseignements et fiches d'inscription **remplies** (uniquement pour les inscriptions sur place, fiches téléchargeables sur le portail familles)
- ☐ présentation du livret de famille (parents + enfants)
- ☐ présentation du justificatif de domicile (moins de 3 mois)

POUR LES ANNÉCIENS (Annecy, Annecy-le-Vieux, Cran-Gevrier, Meythet, Pringy, Seynod) :

- ☐ présentation de l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 (revenu fiscal de référence + nombre de parts) ou document de consentement pour autoriser la Ville à consulter vos données fiscales

ET UNIQUEMENT POUR L'ACTIVITÉ PISCINE :

- ☐ présentation du livret de natation pour le perfectionnement : niveau minimum à présenter **obligatoirement** (Truite d'or)
- ☐ Présentation du certificat médical de moins de 3 mois (éveil aquatique)

ET UNIQUEMENT POUR L'ACTIVITÉ NAUTISME :

- ☐ attestation "Savoir nager 25m et s'immerger" ou test nautique des accueils collectifs de mineurs

**Aucune inscription
ne pourra être validée
sans dossier complet**

CONTACT : DIRECTIONS SPORTS - VILLE D'ANNECY

1 place Gabriel Fauré - Mairie d'Annecy-le-Vieux - 74940 Annecy - du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

04 85 46 77 10 / asmsports@annecy.fr